

PROCÈS-VERBAL DE LA 220^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA

26 mai 2023, de 8 h 30 à 16 h 30 (HA)

Réunion hybride : Hôtel Halifax Marriott Harbourfront, Halifax (N.-É.) | Zoom

Administrateurs présents :	
K. Baig, présidente, Québec N. Hill, présidente élue, Ontario D. Chui, président sortant, Ontario A. Arenja, Ontario N. Avila, Alberta E. Barber, Saskatchewan A. Baril, Québec C. Bellini, Ontario M. Belletête, Québec G. Connolly, Île-du-Prince-Édouard C. Cumming, Nouvelle-Écosse	A. English, Colombie-Britannique S. Jha, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut T. Joseph, Alberta M. Rose, Nouveau-Brunswick D. Nedohin-Macek, Manitoba D. Spracklin-Reid, Terre-Neuve-et-Labrador M. Sterling, Ontario N. Turgeon, Québec J. Van der Put, Alberta M. Wrinch, Colombie-Britannique
Administrateurs absents :	
A. Anderson, Engineers Yukon	V. Benz, Alberta
Conseillère présente :	
L. Daborn, présidente, Groupe des chefs de direction	
Personnes relevant directement du conseil :	
M. Hodges, présidente du BCCAG P. Klink, présidente du BCAPG	G. McDonald, chef de la direction L. Go, avocat général et secrétaire général
Observateurs présents :	
D. Abrahams, PEO M. Adams, président, Engineers and Geoscientists BC C. Betancourt Lee, vice-présidente, Advocacy, FCEG (en ligne) C. Borg, fournisseur de programme d'affinité F. Collins, vice-président du BCCAG, N.-B. N. Colucci, président, PEO (en ligne) P. Cyrus, vice-président du BCAPG, N.-É. K. Deluzio, président sortant de DDIC (en ligne) L. Doig, présidente sortante, APEGA M. Fewer, chef de la direction, T.-N-et-Labrador M. Gregoire, chef de la direction, Manitoba S. Grant, Assurance TD S. Holko, présidente, OSPE S. Holmes, directrice générale et registraire, APEGS H. Kennedy, nouvelle administratrice, Alberta (en ligne) K. King, directrice générale, Engineers Yukon T. Kirkby, nouvel administrateur, Ontario S. Kresta, présidente, DDIC	D. Lamont, président, FCEG (en ligne) J. Landrigan, directeur général et registraire, Engineers PEI (en ligne) S. Larivière-Mantha, présidente de l'OIQ et nouvelle administratrice P. Mann, chef de la direction, Engineers Nova Scotia V. McCormick, directeur général et registraire, NAPEG J. Nagendran, chef de la direction et registraire, APEGA (en ligne) S. Perruzza, chef de la direction, OSPE G. Pickard, fournisseur de programme d'affinité M. Perry, vice-président, Engineers PEI M. Plante, présidente, APEGA K. Ryan, Manuvie J. Samaras, directeur, Manuvie N. Serraglio, Canada Vie M. Sherren, président, Engineers PEI (en ligne) G. Vogelsang, président, SK A. Waldie, chef de la direction, Géoscientifiques Canada H. Yang, chef de la direction et registraire, Engineers & Geoscientists BC
Membres du personnel présents :	
J. Bard Miller, gestionnaire, Gouvernance et Services au conseil T. Boucher, gestionnaire, Services aux membres R. Melsom, secrétaire, BCCAG D. Menard, directeur, Finances J. Chou, coordonnatrice de la gouvernance M. Ouellette, gestionnaire, Planification stratégique et opérationnelle (en ligne)	S. Price, vice-présidente directrice, Affaires réglementaires C. Roy, associée, Services aux membres J. Southwood, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques J. Taylor, gestionnaire, Affaires publiques et Relations gouvernementales H. Theelen, directrice, Planification stratégique et Excellence organisationnelle (en ligne) M. Warken, secrétaire, BCAPG

1. Ouverture de la réunion

1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

K. Baig, présidente, ouvre la réunion à 8 h 32 (HA). Elle accueille les participants et reconnaît le territoire ancestral.

Motion 2023-05-1D

Présentée et appuyée

QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que la présidente soit autorisée à modifier l'ordre des discussions.

Adoptée

Les règles et normes de la réunion, qui figurent dans le cahier de travail, sont passées en revue.

K. Baig présente un moment de diversité portant sur les cibles en matière de diversité.

1.2 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré. On rappelle aux participants qu'ils peuvent, le cas échéant, déclarer tout conflit d'intérêts n'importe quand au cours de la réunion.

1.3 Examen de la réunion précédente

a) Liste des mesures de suivi

La liste a été distribuée à l'avance. Il n'y a aucune mesure de suivi en suspens.

b) Liste de présence des membres du conseil

La liste a été distribuée à l'avance.

2. Rapports de la direction

2.1 Rapport de la présidente

K. Baig fait le point sur ses activités liées à Ingénieurs Canada depuis la dernière réunion du conseil :

- Présentations dans le cadre de trois conférences;
- Réunions hebdomadaires avec G. McDonald, chef de la direction d'Ingénieurs Canada;
- Messages par vidéo lors des assemblées annuelles des membres de divers organismes de réglementation.

2.2 Rapport du chef de la direction

G. McDonald fait le point sur les activités opérationnelles menées depuis la dernière réunion du conseil, telles qu'elles sont communiquées dans sa mise à jour hebdomadaire par courriel adressée aux parties prenantes. Il fait également état des résultats du sondage triennal sur l'engagement des employés, qui ont été examinés par le Comité RH lors de sa réunion du 30 mars 2023.

- Les membres du conseil demandent de plus amples informations sur les discussions de l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (APEGA) avec le gouvernement albertain au sujet de l'utilisation sans permis du titre restreint « ingénieur en logiciel ». J. Nagendran, registraire et chef de la direction de l'APEGA, fait part des risques associés à l'utilisation non réglementée du titre et des plaintes des entreprises de logiciels selon lesquelles les restrictions entravent le recrutement et la concurrence. À l'heure actuelle, aucune mesure n'est demandée à Ingénieurs Canada ou à son conseil.

- Le conseil reconnaît l'impact que la récente décision de Professional Engineers Ontario (PEO) de devenir partenaire affilié du Programme d'assurance habitation et automobile de TD aura sur les réserves d'Ingénieurs Canada dans les années à venir. Dans le cadre de son prochain plan de travail, le Comité des finances, d'audit et de gestion des risques (FAGR) supervisera, au nom du conseil, le processus de budgétisation afin de s'assurer que les dépenses futures sont réduites pour s'aligner sur les revenus prévus qui ne comprennent plus la part des fonds d'affinité revenant à PEO.
- On reconnaît les résultats globalement positifs du sondage sur l'engagement des employés. On indique que l'équipe de direction souhaite en savoir plus sur l'équilibre vie professionnelle-vie privée des employés afin de l'améliorer dans la mesure du possible.

2.3 Rapport sur le Plan stratégique 2022-2024

G. McDonald présente le rapport intermédiaire de rendement stratégique - TR1 qui a été distribué à l'avance au conseil. Au cours de la discussion qui suit, les points suivants sont soulevés :

- Les documents et les énoncés de position qui contribuent à la PS1.3, Soutenir la réglementation des nouveaux domaines d'exercice du génie, seront identifiés par diverses sources, par exemple, les responsables de la discipline et de l'application de la loi. Le Bureau canadien des conditions d'admission en génie (BCCAG) a inclus dans son plan de travail l'élaboration d'un nouveau document d'Ingénieurs Canada sur la réglementation des nouvelles disciplines.
- Il conviendrait d'envisager d'aller au-delà des objectifs de l'initiative 30 en 30 dans le prochain plan stratégique et de souligner l'importance de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité.
- Les résultats de la campagne « Construire l'avenir » seront communiqués au conseil dès qu'ils seront disponibles.
- Le groupe des chefs de la direction a discuté de la décision de PEO de suspendre son programme d'ingénieur stagiaire.

S. Price, vice-présidente directrice, Affaires réglementaires, Ingénieurs Canada, fait le point sur les progrès du projet Avenir de l'agrément en génie depuis l'atelier de prospective de février dernier. Les diapos de présentation ont été distribuées à l'avance.

Le conseil réfléchit à l'opportunité de solliciter la contribution de l'industrie au processus actuel de vision et de planification, ainsi qu'au développement et à l'opérationnalisation du futur système d'agrément. On fait également remarquer que l'agrément ne devrait pas être le seul moyen d'assurer la solidité de la profession.

2.4 Rapport du Groupe des chefs de la direction

L. Daborn, conseillère du groupe auprès du conseil, présente les diapos distribuées à l'avance pour faire le point sur la réunion du groupe tenue la veille, le 25 mai.

On note que la Société des sept gardiens s'efforce de rendre la cérémonie de prise du jonc plus inclusive. La société examine actuellement les nouveaux poèmes en anglais et en français qui ont été proposés pour utilisation dans le *Rite d'engagement de l'ingénieur*. En juin, les membres se réuniront pour discuter des arguments en faveur du changement. On tiendra le Groupe des chefs de la direction au courant de ce travail.

2.5 Rapport du Groupe des présidents

M. Adams, président, Engineers and Geoscientists BC, présente les diapositives distribuées au préalable pour faire le point sur la réunion du groupe qui s'est tenue la veille, le 25 mai 2023. Les commentaires suivants sont formulés :

- Le conseil prend note de la demande de mise à jour annuelle du Comité sur l'avenir de l'agrément en génie.
- On souligne qu'il existe une tendance à séparer la promotion des intérêts de la profession et la réglementation, et qu'il est important que les organismes de réglementation prennent l'initiative de ce changement au lieu de réagir aux exigences des gouvernements. Cette tendance est susceptible d'entraîner des changements de terminologie.
- On propose qu'Ingénieurs Canada envisage d'utiliser l'expression « bonne réglementation », qui sous-entend la prestation d'un service final au public, par opposition à « autoréglementation », qui peut impliquer une focalisation sur les organismes de réglementation.

3. **Ordre du jour de consentement**

3.1 Approbation des procès-verbaux

- a) QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 23 février 2023 soit approuvé.
- b) QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 5 avril 2023 soit approuvé.

3.2 Le point sur le plan d'action après l'atelier du conseil de juin 2022

3.3 Rapport de consultation

3.4 Liste des organisations partenaires

3.5 Le point sur le Défi 50-30

3.6 Énoncés de principe nationaux

- a) QUE les nouveaux énoncés de principe nationaux suivants soient approuvés :
 - Façonner un avenir durable : Rôle des ingénieurs pour aider le Canada à atteindre la carboneutralité d'ici 2050
 - Exercice professionnel dans le domaine du génie biomédical
- b) QUE la version actualisée de l'énoncé de principe national suivant soit approuvée :
 - Règlementation fédérale sur la conception des petits bateaux de pêche

3.7 Nominations au BCAPG

QUE les nominations suivantes au BCAPG soient approuvées pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026 :

- Pierre Bourque, membre hors cadre (deuxième mandat)
- Mrinal Mandal, représentant de l'Alberta (deuxième mandat)
- Julius Pataky, représentant de la Colombie-Britannique (troisième mandat)
- Tara Zrymiak, représentante du Manitoba et de la Saskatchewan (troisième mandat)
- Jason Foster, membre hors cadre (nouveau membre)
- Michael Roach, membre hors cadre (nouveau membre)

3.8 Nominations au BCCAG

QUE les nominations suivantes au BCCAG soient approuvées pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026 :

- Anil Gupta, représentant de l'Alberta (deuxième mandat)
- Adam Wallace, représentant de la région du Nord (nouveau membre)
- Farzad Rayengani, représentant de l'Ontario (nouveau membre)
- Carol MacQuarrie, membre hors cadre (nouveau membre)

Motion 2023-05-2D

Présentée et appuyée

QUE les motions de l'ordre du jour de consentement (3,1 à 3.8) soient approuvées au moyen d'une seule motion.

Adoptée

4. Affaires/décisions du conseil

4.1 Profil de risques de l'organisation

A. Arenja, président du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques (FAGR), présente le profil de risques de l'organisation, qui a été distribué au préalable au conseil pour information. Il indique que le Comité FAGR de 2022-2023 a recommandé que le registre des risques soit révisé sur une base annuelle plutôt que trimestrielle.

- Les membres du conseil reconnaissent que peu de changements sont apportés aux registres des risques sur une base trimestrielle et que, par conséquent, le calendrier d'examen trimestriel n'a qu'une valeur limitée. Les membres du conseil reconnaissent également qu'ils sont tenus, en tant que fiduciaires, de surveiller les risques émergents pour l'organisation, au-delà de ce qui peut être consigné dans le registre des risques. Le plan de travail 2023-2024 du Comité FAGR comprendra un examen annuel, plutôt que trimestriel, du registre des risques. On demandera au Comité sur la gouvernance de mettre à jour le mandat du Comité FAGR afin de refléter le fait qu'il examinera les risques du conseil sur une base annuelle.
- On fait remarquer qu'au moment de l'examen du registre des risques par le Comité FAGR, le 10 mars 2023, il n'était pas certain que PEO se prévaudrait des revenus d'affinité. Cette possibilité est depuis devenue une certitude, ce qui peut avoir un impact sur le risque du conseil lié à une réduction de la viabilité financière à long terme.
- On indique que le pourcentage d'ingénieurs nouvellement titulaires s'identifiant comme des femmes a baissé depuis 2020. Toutefois, le nombre total d'ingénieurs s'identifiant comme femmes a augmenté.

4.2 Produits du BCCAG

M. A., Hodges, présidente du BCCAG, soumet à l'approbation du conseil trois produits qui ont été distribués à l'avance :

- a) Nouveau Guide sur la consultation et la mobilisation des Autochtones à l'intention des ingénieurs et des firmes d'ingénierie (pour diffusion au public)
 - Le Conseil reconnaît non seulement la valeur du nouveau guide, mais aussi l'approche basée sur les rassemblements utilisée pour sa préparation.
 - On confirme que le guide sera réexaminé par le BCCAG au moins tous les six ans.
 - Le conseil propose que, compte tenu de son importance, le guide soit largement diffusé au moyen d'un communiqué de presse soulignant comment l'application du guide pourra améliorer les résultats des travaux d'ingénierie et la guérison collective.

Motion 2023-05-3D

Présentée et appuyée

QUE le conseil, sur recommandation du BCCAG, approuve le nouveau Guide sur la consultation et la mobilisation des Autochtones à l'intention des ingénieurs et des firmes d'ingénierie (pour diffusion au public).

Adoptée

- b) Étude de faisabilité d'autres méthodes d'évaluation des candidats issus de programmes non agréés par le BCAPG (pour diffusion uniquement auprès des membres)

- Le conseil souligne la contribution potentielle de l'étude de faisabilité à la Priorité stratégique 1.2, Renforcer la collaboration et l'harmonisation.
- La direction, la présidente du BCAPG et la présidente de Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC) notent également la contribution potentielle de l'étude à l'établissement des fondements de l'avenir de l'agrément dans le cadre de la Priorité stratégique 1.1, Examiner et valider le but et la portée de l'agrément.

MESURE DE SUIVI : La direction indiquera aux organismes de réglementation à quel moment l'étude sera publiée dans la zone Membres du site web d'Ingénieurs Canada, qui rassemble des documents à l'usage des organismes de réglementation, étant donné que l'étude a déjà été rendue publique de par son inclusion dans le cahier de travail du conseil.

Motion 2023-05-4D

Présentée et appuyée

QUE le conseil, sur recommandation du BCCAG, approuve l'étude de faisabilité d'autres méthodes d'évaluation des candidats issus de programmes non agréés par le BCAPG (pour diffusion uniquement auprès des membres).

Adoptée

- c) Révision du Guide sur la bonne moralité (pour diffusion au public)

- On souligne que le Guide sur la bonne moralité a été révisé pour la dernière fois en 2013. Le document définit la bonne moralité en termes généraux et ses annexes fournissent des raisons précises d'enquêter sur la bonne moralité d'une personne.
- Les membres du conseil soulignent la valeur du document pour les organismes de réglementation, qui peuvent ainsi définir des attentes et prendre des décisions concernant la bonne moralité, qui est une exigence pour l'obtention du permis d'exercice.

Motion 2023-05-5D

Présentée et appuyée

QUE le conseil, sur recommandation du BCCAG, approuve la révision du Guide sur la bonne moralité (pour diffusion au public).

Adoptée

4.3 Observateurs aux réunions du conseil

A. English, présidente du Comité sur la gouvernance, présente le résultat des délibérations du comité sur la présence d'observateurs aux réunions du conseil d'Ingénieurs Canada. La question a été

soulevée lors de l'atelier stratégique du conseil de juin 2022 et débattue à huis clos par le conseil lors de sa réunion de février 2023. Le Comité sur la gouvernance recommande qu'un expert externe en gouvernance soit engagé pour orienter le conseil sur cette question. Le Règlement administratif d'Ingénieurs Canada prévoit que les réunions du conseil sont ouvertes aux observateurs et que toute modification du Règlement administratif doit être approuvée par les membres.

Lors de la discussion sur l'engagement d'un consultant externe au cours de l'année prochaine, on félicite le Comité sur la gouvernance d'avoir cherché une solution permettant de traiter rapidement la question. Cependant, les membres du conseil sont largement contre le recours à un consultant pour une seule question de gouvernance, compte tenu de la proposition imminente d'incorporer un examen complet de la gouvernance dans le cadre du Plan stratégique 2025-2029.

Motion 2023-05-6D

Présentée et appuyée

QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve d'avoir recours à un expert externe en gouvernance pour le conseiller sur le rôle des observateurs, leur participation et leur présence aux réunions du conseil. Cet examen devrait être réalisé dans un délai d'un an.

Rejetée

Les administrateurs et administratrices du conseil discutent de la question de savoir si la présence d'observateurs aux réunions devait être incluse dans un examen plus large de la gouvernance qui est envisagé dans le cadre du Plan stratégique 2025-2029. Bien qu'il soit noté qu'il pourrait être trop prescriptif d'isoler une question spécifique à examiner si l'examen était confirmé, le conseil est globalement en faveur de l'approche proposée.

Motion 2023-05-7D

Présentée et appuyée

QUE le conseil, sur la recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve l'inclusion d'un examen des rôles des observateurs, de leur participation et de leur présence aux réunions du conseil dans le cadre d'un examen plus large de la gouvernance qui sera mené dans le cadre du Plan stratégique 2025-2029.

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

4.4 Révision des politiques du conseil

Au nom du Comité sur la gouvernance, A. English soumet à la considération du conseil les révisions de sept (7) politiques du conseil. Les révisions proposées, accompagnées de justifications, ont été distribuées à l'avance.

A. English note les changements mineurs proposés à la Politique du conseil 1.2, *Principes directeurs*, et souligne la recommandation que la politique soit revue tous les trois (3) ans à l'avenir.

Motion 2023-05-8D

Présentée et appuyée

QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve la révision de la Politique du conseil 1.2, Principes directeurs.

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

A. English rappelle au conseil que, lors d'une réunion précédente, on a soulevé la préoccupation que la Politique du conseil 4.3, *Code de conduite*, ne contenait pas d'article sur les appels. Après examen de la politique, le Comité sur la gouvernance a proposé des révisions mineures afin de renforcer le processus d'appel existant énoncé dans l'article 4.3.4(5).

On confirme que la politique permet à un plaignant de faire appel de la procédure d'examen en général ainsi que du résultat d'une enquête.

Motion 2023-05-9D

Présentée et appuyée

QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve la révision de la Politique du conseil 4.3, Code de conduite.

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

A. English présente les modifications proposées des Politiques du conseil 4.9, *Rôle des présidents (président élu, président et président sortant)* et 6.13, *Processus de mise en candidature et d'élection du président élu*, qui auraient pour effet de prolonger les mandats respectifs du président élu et du président d'un an à deux ans. Lors de la discussion qui suit, on fait remarquer qu'il pourrait y avoir moins de membres du conseil intéressés à remplir ces rôles en raison de la prolongation du temps à y consacrer. On suggère également que les durées de ces mandats soient considérées dans le cadre de l'examen de la gouvernance proposée pour le Plan stratégique 2025-2029.

Motion 2023-05-10D

Présentée et appuyée

QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve les politiques révisées suivantes :

4.9 Rôle des présidents (président élu, président et président sortant), et 6,13 Processus de mise en candidature et d'élection du président élu.

Rejetée

A. English présente les modifications proposées de la Politique du conseil 6.9, *Mandat du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie*, qui permettraient aux membres du BCAPG d'effectuer trois mandats de trois ans.

- Des membres du conseil suggèrent que le mandat supplémentaire demandé par le BCAPG pourrait mieux soutenir l'engagement des bénévoles et la conservation de la mémoire institutionnelle.
- Au lieu du changement de politique proposé, on suggère d'envisager la limitation des mandats dans le cadre de l'examen de la gouvernance proposé pour le Plan stratégique 2025-2029. Le conseil est en faveur de la demande du BCAPG.

Motion 2023-05-11D

Présentée et appuyée

QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve la révision de la Politique du conseil 6.9, Mandat du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie.

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

A. English présente la recommandation du Comité sur la gouvernance de réviser la Politique du conseil 6.10, *Mandat du Bureau canadien des conditions d'admission en génie*, afin de prolonger les

mandats du vice-président, du président et du président sortant du BCCAG d'un (1) à deux (2) ans chacun, pour un total de six (6) ans, comme l'a demandé le BCCAG.

- Les membres du conseil sont en faveur de la révision de la politique, soulignant la nécessité d'une continuité du leadership étant donné le temps nécessaire au BCCAG pour élaborer des politiques complexes.
- On suggère également que la modification proposée de la durée des mandats soit considérée comme une solution à court terme qui pourrait être examinée plus en détail dans le cadre de l'examen de la gouvernance proposé pour le Plan stratégique 2025-2029.

Motion 2023-05-12D

Présentée et appuyée

QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve la révision de la Politique du conseil 6.10, Mandat du Bureau canadien des conditions d'admission en génie.

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

A. English présente les modifications proposées de la Politique du conseil 7.1, *Dépenses du conseil, des comités et d'autres bénévoles*. Elle indique que des révisions mineures ont été apportées pour plus de clarté, et souligne un changement qui permettrait aux bénévoles dont les déplacements en avion prennent quatre heures ou plus de voyager en classe affaires.

- Le président du Comité FAGR confirme que le comité a examiné l'impact financier de l'autorisation des vols en classe affaires, qui coûteraient entre 200 000 \$ et 300 000 \$ par année, avant la décision de Professional Engineers Ontario (PEO) de se prévaloir d'environ 2 millions \$ de revenus du programme d'affinité qui étaient auparavant versés dans les réserves non affectées d'Ingénieurs Canada.
- On suggère que les coûts supplémentaires soutiendraient l'engagement des bénévoles et que des vols flexibles pourraient permettre de réaliser des économies ailleurs, par exemple sur les frais d'hôtel.
- On propose également que la modification de la politique soit une solution provisoire et que d'autres options offrant une flexibilité à moindre coût soient envisagées.

Motion 2023-05-13D

Présentée et appuyée

QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve la révision de la Politique du conseil 7.1 Dépenses du conseil, des comités et d'autres bénévoles.

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

4.5 Rapport d'autoévaluation du conseil

M. Wrinch, président du Comité RH, présente, pour information, le rapport sommaire des résultats du sondage d'autoévaluation du conseil pour 2023, qui a été distribué à l'avance. Les résultats globaux sont positifs. Lors de son atelier de juin, le conseil aura l'occasion de discuter des résultats avec le consultant qui a mené le sondage.

5. Rapports

Les comités du conseil présentent leurs comptes rendus, les présentations à l'appui étant accessibles à l'avance dans le site d'Ingénieurs Canada.

5.1 BCAPG

P. Klink fait le point au nom du BCAPG.

- Elle rappelle au conseil qu'il a demandé au BCAPG de suspendre la révision des politiques pendant les travaux sur la Priorité stratégique 1.1, Examiner et valider le but et la portée de l'agrément. L'objectif de cette pause est de s'assurer que l'on ne consacre pas d'efforts à des politiques qui pourraient ne plus être pertinentes une fois la priorité stratégique réalisée.
- Dans les mois à venir, le BCAPG étudiera les moyens de soutenir les programmes qui ont été touchés par la décision de Professional Engineers Ontario de suspendre son programme d'ingénieur stagiaire.
- Les deux enjeux identifiés par DDIC qui ne relèvent pas de la compétence actuelle du BCAPG, à savoir l'accroissement de la portée de l'agrément et l'examen indépendant du système d'agrément au Canada, seront traités dans le cadre de la Priorité stratégique 1.1 et de l'Accord de Washington, respectivement.

MESURE DE SUIVI : Le personnel veillera à ce que tous les documents de réunion du conseil, dont les diapositives des rapports, soient mis à disposition dans le portail du conseil avant les réunions.

5.2 BCCAG

M. Hodges présente un compte rendu au nom du BCCAG.

5.3 Comité FAGR

A. Arenja fait le point au nom du Comité FAGR, soulignant que les travaux liés au plan de travail 2022-2023 sont terminés.

5.4 Comité sur la gouvernance

A. English fait le point au nom du Comité sur la gouvernance, soulignant que les travaux liés au plan de travail 2022-2023 sont terminés.

5.5 Comité RH

M. Wrinch fait le point au nom du Comité RH, soulignant que les travaux liés au plan de travail 2022-2023 sont terminés.

5.6 Groupe de travail sur la planification stratégique

N. Hill, présidente élue et présidente du groupe de travail, fait le point sur la prochaine réunion du groupe de travail, qui se tiendra le 6 juin 2023, et sur l'atelier stratégique du conseil, qui aura lieu le 20 juin 2023.

5.7 Groupe de travail sur la collaboration

C. Bellini, président du Groupe de travail sur la collaboration, fait le point sur les travaux du groupe.

5.8 Champion 30 en 30 du conseil

T. Joseph fait le point au nom du réseau 30 en 30. En plus de présenter les diapos distribuées à l'avance, il souligne le succès de la Conférence 30 en 30 qui s'est tenue le mercredi 24 mai, ainsi que les événements qui l'ont précédée.

Il rappelle que la formation *Les 4 saisons de la réconciliation* est accessible en ligne pour les membres du conseil et les inscrits (par l'intermédiaire des organismes de réglementation), leur permettant d'en apprendre davantage sur l'histoire et la culture des communautés autochtones au Canada, sur l'histoire des pensionnats et sur les traités conclus dans tout le pays.

6. Comptes rendus annuels des parties prenantes

Les représentants de DDIC et de la FCEG sont invités à présenter leurs comptes rendus, les présentations à l'appui étant accessibles dans le site d'Ingénieurs Canada.

6.1 Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC)

S. Kresta, présidente de DDIC, présente le compte rendu.

6.2 Fédération canadienne étudiante de génie (FCEG).

D. Lamont, président, et C. Betancourt Lee, vice-présidente, Advocacy, font le point au nom de la FCEG. Les diapos de présentation ont été distribuées à l'avance. Les représentants présentent des renseignements supplémentaires sur la Conférence sur la durabilité en ingénierie de la FCEG.

7. Acclamation et nominations

7.1 Acclamation du président élu

D. Chui fait le point sur le processus qui a mené à l'acclamation de M. Wrinch en tant que président élu pour 2023-2024, et lui adresse ses félicitations.

7.2 Nominations au Comité RH de 2023-2024

M. Wrinch présente la recommandation du Comité RH pour les nominations au Comité RH de 2023-2024, en plus de la présidente, de la présidente sortante et du président élu. On fait remarquer que, normalement, le président sortant préside le Comité RH. Cependant, le comité peut, à sa discrétion, sélectionner un autre membre comme président lors de sa première réunion.

Motion 2023-05-14D

Présentée et appuyée

QUE le conseil, sur recommandation du Comité RH, nomme les administrateurs suivants au Comité RH de 2023-2024 :

a) Arjan Arenja

b) Ann English

c) Stormy Holmes, conseillère du Groupe des chefs de la direction, nommée par ce groupe
Adoptée

8. Prochaines réunions

Le calendrier des prochaines réunions du conseil est le suivant :

- 19 juin 2023 (Niagara-on-the-Lake, ON)
- 5 octobre 2023 (Ottawa, ON)
- 4 décembre 2023 (réunion virtuelle)
- 1^{er} mars 2024 (Ottawa, ON)
- 3 avril 2024 (réunion virtuelle)
- 24 mai 2024 (Winnipeg, MB)

Réunions de comités et des groupes de travail de 2023-2024 :

- Comité RH (2023-2024) : 27 mai 2023 (Halifax, NS)
- Tous les comités et groupes de travail (2023-2024) : 19 juin 2023 (Niagara-on-the-Lake, ON)
- Groupe de travail sur la planification stratégique : 23 août 2023 (réunion virtuelle)
- Groupe de travail sur la planification stratégique : 5 octobre 2023 (Réunion hybride - Ottawa, ON et en mode virtuel)
- Groupe de travail sur la planification stratégique : 5 décembre 2023 (réunion virtuelle)

9. Séances à huis clos

9.1 Administrateurs et administratrices du conseil, subordonnés directs, conseiller du GCD et membres du personnel

Motion 2023-05-15D

Présentée et appuyée

QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil, le chef de la direction d'Ingénieurs Canada, les présidentes du BCAPG et du BCCAG, le secrétaire général, la gestionnaire, Gouvernance et Services au conseil, le directeur, Finances et la gestionnaire, Services aux membres.

Adoptée

9.2 Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction

Motion 2023-05-16D

Présentée et appuyée

QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.

Adoptée

9.3 Administrateurs et administratrices seulement

Motion 2023-05-17D

Présentée et appuyée

QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil.

Adoptée

10. Clôture

Toutes les questions ayant été traitées, la réunion est levée à 17 h 3 (HA).

Procès-verbal rédigé par J. Bard Miller au nom de :

Kathy Baig, MBA, FIC, ing., DHC, présidente Light Go, avocat général et secrétaire général